

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	P. 3
Schéma institutionnel du Parc	P. 4
Avis réglementaires et conseils du Parc	P. 6
Projet de charte 2024-2039	P. 7
Dossier : les Réserves naturelles régionales	P. 8

SENSIBILISER, ÉDUIQUER ET MOBILISER LES CITOYENS..... P. 14

Réseau des Ambassadeurs	P. 16
Programme d'éducation au territoire	P. 17
Maison du Parc : zones humides, zones créatives	P. 18
Promotion du capital nature	P. 20

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES..... P. 22

Natura 2000 "Basses vallées de la Vienne et de l'Indre"	P. 24
Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer"	P. 25
Natura 2000 "Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau et Vallée du Thouet"	P. 26
Natura 2000 "Champagne de Méron - Plaine de Douvy et Butte d'Antoigné"	P. 27
Mise en œuvre des MAEC - Natura 2000 "Loire" et "Champagne de Méron"	P. 28
Protection du Busard cendré, inventaire et suivi de l'avifaune patrimoniale	P. 29
Territoire engagé pour la nature - Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire	P. 30
Territoire engagé pour la nature - Communauté de communes Baugeois-Vallée	P. 31
Travaux de restauration des berges de l'Arceau	P. 32
Classement du site Ramsar "Loire des confluences"	P. 33

ENCOURAGER LA TRANSITION ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTALE DES ACTIVITÉS..... P. 34

Développement de la marque "Valeurs Parc naturel régional"	P. 36
Accompagnement de la restauration collective saumuroise	P. 37
Gestion et valorisation de l'offre touristique d'itinérance	P. 38

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CO-PRODUIRE LES PAYSAGES DE DEMAIN . P. 40

Pour une stratégie d'adaptation au changement climatique	P. 42
Prospective territoriale : atelier Futurable	P. 43

L'ÉQUIPE DU PARC P. 44

Accueil des stagiaires	P. 45
Organigramme 2023	P. 46

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2023 a vu la création d'une nouvelle Réserve naturelle régionale (RNR) au sein du Parc Loire-Anjou-Touraine. La RNR de la Champagne de Méron à Montreuil-Bellay est la 3^e réserve de notre territoire. C'est une grande fierté et le symbole d'un engagement fort du Parc dans la préservation des milieux naturels. Engagement salué par Mme Christelle Morançais, Présidente de la Région Pays de la Loire lors de l'inauguration du 17 octobre 2023.



Concernant les actions de protection de la biodiversité, le site Natura 2000 de la Vallée de la Loire a subi d'importants dérangements en 2023. Pour la première fois depuis plus de 20 ans, aucun couple de sternes n'a produit de jeunes à l'envol entre Montsoreau et Saumur. Maitriser les activités de pleine nature pour préserver les espèces les plus menacées est, aujourd'hui plus que jamais, une mission primordiale pour le Parc et pour tout le territoire. Connaître et reconnaître la valeur écologique exceptionnelle de la Loire et de ses confluences est aussi nécessaire pour saisir les enjeux de la préservation de ce fleuve. C'est tout le sens de la candidature en cours vers une labellisation internationale au titre de la convention Ramsar portée par le Parc.

D'année en année, les effets des dérèglements climatiques se font de plus en plus prégnants. L'étang de Joreau à Gennes-Val de Loire a vu ses niveaux drastiquement baisser en 2023, à une échelle quasiment jamais observée. L'impact a été majeur sur les colonies de libellules et sur leurs habitats. Bonne nouvelle en revanche, pour les Basses vallées de la Vienne et de l'Indre. Deux nouvelles espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire ont fait leur apparition sur le site : l'Engoulevent d'Europe et l'Élanion blanc.

Pour le volet développement économique, la marque "Valeurs Parc" a bien progressé avec son déploiement sur le secteur des "Plantes et fleurs" ainsi que sur celui des "Graines et leurs transformations" pour la farine, le pain, l'huile, les pâtes notamment.

2023 fut aussi l'occasion de célébrer les 20 ans du réseau des Ambassadeurs, le 13 novembre à l'Abbaye de Seuilly. Il s'est étoffé de 55 nouveaux Ambassadeurs, élus, entrepreneurs, membres d'associations et habitants fiers de leur appartenance à un Parc naturel et prêt à défendre nos valeurs.

Au niveau culturel, le Parc a participé à la création du spectacle "État de nature" de la compagnie angevine 21g autour de la thématique des zones humides diffusé à Bourgueil, Gennes-Val de Loire et Montsoreau. Enfin, notre programme éducatif a permis de financer 167 journées d'animation dans de très nombreuses écoles.

Pour finir, le projet de charte 2024-2039 est entré dans sa dernière ligne droite avec la visite des rapporteurs de l'Autorité environnementale en août et le lancement de l'enquête publique en décembre. Je tiens à remercier tous les élus et l'équipe du Parc qui se sont mobilisés et qui se mobilisent encore autour de ce projet.

Vous trouverez dans ce rapport d'activités, le détail de toutes les actions menées par l'équipe du Parc en 2023, sous l'impulsion des élus et des acteurs du territoire. Soyez persuadés que le Parc est à votre service.

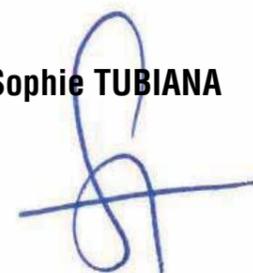
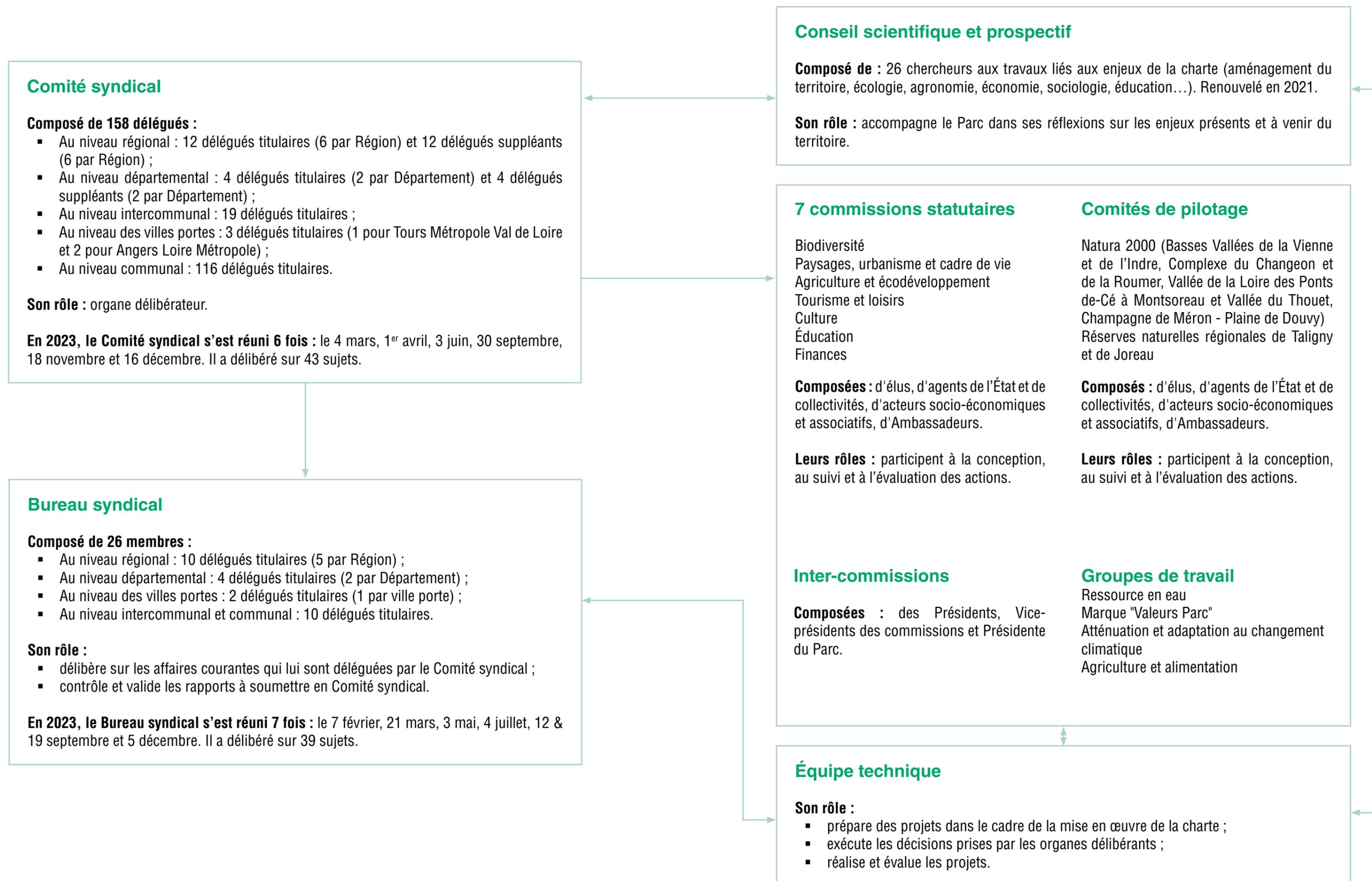
Sophie TUBIANA

Présidente
du Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine

SCHÉMA INSTITUTIONNEL DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN



AVIS RÉGLEMENTAIRES ET CONSEILS DU PARC

Les richesses écologiques et paysagères du territoire impliquent une prise en considération de leurs spécificités dans les projets d'aménagement. Le cadre réglementaire impose que toute installation ou toute construction, industrielle, artisanale, agricole, prenne en considération ces éléments selon leur potentiel impact. C'est l'application de la séquence "Éviter, Réduire et Compenser".

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine conseille les porteurs de projets et émet des

avis réglementaires pour que la protection des patrimoines devienne une composante à part entière des projets d'aménagement et non une contrainte limitante.

Comme chaque année, les Préfets ont sollicité l'avis du Parc, en tant que Personne publique associée (PPA), sur de nombreux projets en lien avec la biodiversité et sur des questions de publicité ou d'urbanisme.

AVIS RÉGLEMENTAIRES pour lesquels le Parc a été sollicité	NOMBRE
Défavorables	4
Favorables	12
Favorables avec recommandations	10
Favorables sous réserve	3
Très réservés	1
Total des avis	30

CONSEILS pour lesquels le Parc a été sollicité	NOMBRE
Notes techniques sans avis	7
Renseignements	10
À ventiler	21
Réponses simples sans avis	8
Non répondus	19
Total des conseils	65

THÈMES DES PROJETS abordés	NOMBRE
Biodiversité	32
Publicité	18
Urbanisme	11
Eau	7
Culture, évènements	6
Énergie	5
Tourisme	4
Forêt	3
Agriculture	3
Infrastructures, réseaux	3
Développement économique	3



ZOOM SUR...

LE PROJET DE CHARTE 2024-2039

POINT SUR L'ÉLABORATION DU PROJET

Une fois les avis de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF), du Conseil national de protection de la nature (CNP) et des services déconcentrés de l'État reçus, le Préfet de Région a émis, le 6 mars 2023, un avis favorable avec recommandations sur la base de ces derniers.

Début 2023, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a modifié son projet de charte pour prendre en compte les observations et recommandations formulées. Le projet ajusté et le rapport environnemental ont été validés par le Bureau du Parc le 3 mai 2023, après délégation du Comité syndical.

L'Autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable a ensuite été saisie pour avis par la Présidente du Parc, le 12 juin 2023. Après une visite de terrain en août, l'Autorité environnementale a émis un avis délibéré sur le projet de charte. Le Parc a apporté des éléments de réponse aux recommandations formulées par

l'Autorité environnementale dans son avis via le mémoire de réponse. Au regard des remarques émises, il n'a pas été jugé nécessaire de modifier le projet de charte pour prendre en compte cet avis.

L'ensemble des modifications effectuées suite aux avis du CNPN, de la FPNRF, du Préfet et de l'Autorité environnementale a été présenté aux élus du Comité syndical en novembre 2023 pour validation du projet de charte soumis à enquête publique. La Présidente de la Région Pays de la Loire a arrêté le projet et pris un arrêté d'ouverture d'enquête publique, le 22 novembre 2023.

Du 20 décembre 2023 au 31 janvier 2024, une enquête publique a été lancée pour permettre à tous de s'informer et de s'exprimer sur ce projet de charte. Plusieurs supports de communication ont été élaborés et diffusés pour informer les citoyens de l'ouverture de cette enquête publique et les convier à déposer leur avis. La diversité des outils visait à toucher l'ensemble des publics : élus, associations, professionnels, habitants...

CHIFFRES CLÉS

- 4 vocations
- 13 orientations
- 35 mesures
- 1 plan de Parc
- 5 documents complémentaires

FINANCEMENT

Budget global : 18 113 € (investissement)
Région Pays de la Loire : 54,25%
Région Centre-Val de Loire : 45,75%



RNR du Marais de Taligny ©Coco Productions



DOSSIER

LES RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES, AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

UN OUTIL JURIDIQUE POUR PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

Les Réserves naturelles régionales (RNR) forment des territoires d'exception présentant un intérêt écologique majeur. **Elles abritent des milieux riches et variés, une faune, une flore et un patrimoine géologique remarquables mais fragiles.**

Le classement de ces espaces en "Réserve naturelle régionale" permet de protéger juridiquement, efficacement et durablement ces richesses uniques. Le statut de "réserve naturelle" est l'un des plus forts statuts de protection de la nature en France.

Créées par les Régions, les RNR constituent un élément phare des stratégies régionales en faveur de la biodiversité et un véritable outil de valorisation des territoires. Leur création suit une procédure basée sur le consensus et la concertation des acteurs locaux et la communauté scientifique.

CHIFFRES CLÉS

183 RNR en France métropolitaine et Outre-mer
41 486 hectares couverts
3 réserves en Loire-Anjou-Touraine



Cordulie bronzée à Joreau ©PNRLAT

TROIS GRANDES MISSIONS

1. PROTÉGER LES ESPÈCES ET MILIEUX NATURELS

La réglementation des RNR est adaptée aux besoins de chaque site. Certaines activités peuvent être interdites comme celle de porter atteinte aux espèces animales ou végétales. D'autres sont encadrées pour une bonne cohabitation des Hommes et de la nature : circulation des véhicules, des personnes ou des animaux domestiques, activités agricoles et forestières, travaux...

2. GÉRER LE PATRIMOINE NATUREL PROTÉGÉ

Un ou plusieurs gestionnaires sont désignés pour chaque réserve. En lien avec les acteurs du territoire, ils élaborent et mettent en œuvre le plan de gestion, document stratégique qui définit

les enjeux du site, les objectifs, les moyens et les actions à mettre en place. Ils assurent également la conservation du patrimoine naturel, l'accueil et l'information du public, la surveillance, le suivi de l'évolution du milieu naturel et, de manière générale, toute action utile à la vie de la réserve.

3. SENSIBILISER ET VALORISER

Faire découvrir le patrimoine naturel au plus grand nombre est un des objectifs majeurs des réserves. Cette sensibilisation s'effectue au travers d'animations ou de balades, d'accueil du public sur site, de projets éducatifs... Le but ? Faire connaître ces richesses patrimoniales à tous, éveiller les consciences pour devenir acteur de la préservation.

ET EN LOIRE-ANJOU-TOURAIN ?

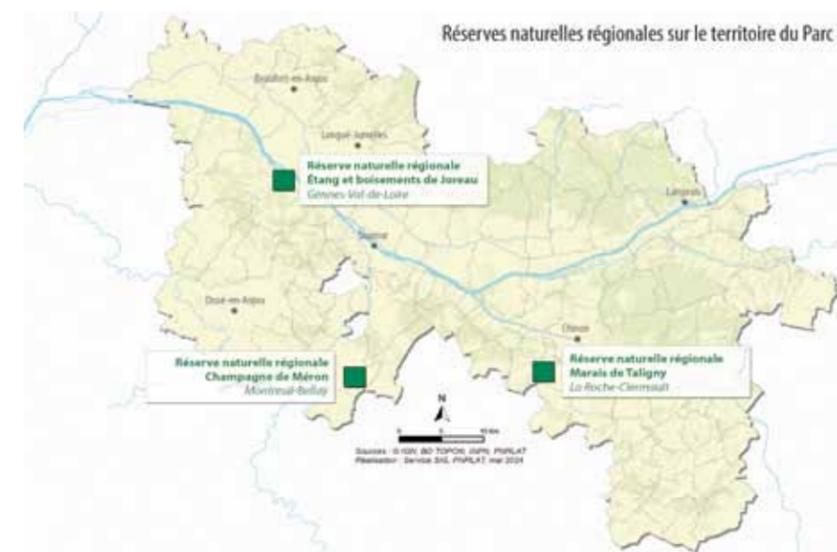
Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine participe à la création et à la gestion de plusieurs réserves sur son territoire. Actuellement, **3 sites sont classés "Réserves naturelles régionales"** :

- le Marais de Taligny à La Roche-Clermault ;
- l'Étang et les boisements de Joreau à Gennes-Val de Loire ;
- la Champagne de Méron à Montreuil-Bellay.

Le Parc assiste les propriétaires des sites potentiellement éligibles dans la mise en œuvre des différentes étapes pour obtenir le classement en réserve. Un diagnostic écologique

et socio-économique est réalisé au préalable sur l'ensemble du territoire envisagé. Si celui-ci est estimé d'importance au regard des enjeux de conservation, un plan de gestion est alors élaboré pour plusieurs années. Il permet d'obtenir le classement du site qui rejoint donc le réseau des Réserves naturelles de France.

Par la suite, le Parc se place comme co-gestionnaire des RNR créées, mettant en œuvre les différentes actions prévues dans le plan de gestion en partenariat avec les autres co-gestionnaires et acteurs locaux.



LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA CHAMPAGNE DE MÉRON



Murets de pierres sèches à Méron ©PNRLAT

Au sud du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, à Montreuil-Bellay, la Champagne de Méron regroupe une mosaïque d'habitats remarquables au niveau européen. Le site se situe dans un contexte socio-économique singulier où cohabitent une zone industrielle et de nombreuses exploitations agricoles mobilisées pour concilier agriculture durable, maintien d'une biodiversité diversifiée et reconquête de la qualité de l'eau du captage de la Fontaine-Bourreau.

Ce haut lieu de biodiversité façonné par l'Homme accueille **542 espèces végétales, 135 oiseaux dont 126 protégés au niveau national**. Il joue également un rôle majeur dans la mise en œuvre du Plan National d'Action (PNA) en faveur de l'Outarde canepetière.

Pour préserver ces richesses naturelles, le site est classé "Réserve naturelle régionale" le 17 octobre 2023 par la Région Pays de la Loire. Une convention triennale technique et financière entre la Région, la Communauté d'agglomération

Saumur-Val de Loire (CASVL) et le Parc, tous deux co-gestionnaires de l'espace, est élaborée pour assurer la mise en œuvre du plan de gestion. En amont de la signature et en préfiguration du plan de gestion, le Parc a assuré un suivi administratif et technique qui a fait l'objet d'une rétribution financière de la part de la CASVL.

146 hectares sont désormais protégés par ce classement. Les activités y sont réglementées, d'autres interdites comme l'utilisation de produits phytosanitaires sur les parcelles classées. Grâce à ce classement, différents programmes de conservation vont pouvoir être mis en place et des fonds spécifiques vont pouvoir être levés.



Inauguration de la BNR ©PNRLAT

CHIFFRES CLÉS

146 hectares protégés
542 espèces végétales recensées dont **33 menacées**
135 espèces d'oiseaux repertoriées dont **126 protégés** au niveau national
220 invertébrés comptabilisés
25,5 jours d'expertise du Parc

FINANCEMENT

Budget prévisionnel : 8 138,35 € (fonctionnement)
 Région Pays de la Loire : 50%
 Europe (FEDER PDL) : 44,3%
 Autofinancement PNR : 5,7%

PARTENAIRES

Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire / Conservatoire botanique national de Brest / LPO Anjou

LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE L'ÉTANG ET DES BOISEMENTS DE JOREAU



RNR de Joreau ©Coco Productions

Située à Gennes-Val de Loire, la Réserve naturelle régionale de Joreau se compose d'un ensemble forestier de 92 hectares et d'un étang de 7 hectares d'une grande richesse écologique, reconnu pour ses peuplements d'odonates. Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et la commune sont co-gestionnaires de la réserve.

L'année 2023 est largement marquée par la sécheresse de 2022 qui a porté un préjudice important à l'ensemble de la réserve. **L'étang a ainsi connu sa plus forte baisse de niveau d'eau depuis des décennies**, le déficit hydraulique n'ayant pas été compensé par les pluies hivernales. Les effets sur la richesse et la qualité écologique de l'étang sont très conséquents, notamment sur les populations d'odonates. La forêt elle-même laisse paraître des stigmates des canicules avec de nombreux arbres montrant des signes de dépérissement. La réserve présente une forte sensibilité au changement climatique qui devra être prise en compte de manière significative dans la future gestion du site.

En parallèle, la mise en œuvre de la nouvelle programmation 2022-2024 a été réadaptée, avec une échéance portée à 2025 pour permettre aux co-gestionnaires d'assurer complètement la réalisation du programme.

De nombreux suivis et études ont également été réalisés en 2023, portant sur la richesse écologique du site : oiseaux, chauves-souris, odonates, invertébrés, reptiles, amphibiens... **Des centaines d'espèces ont été inventoriées et suivies.** Ces données ont permis de mettre à jour les listes d'inventaire de la réserve et de dresser un état de son écologie le plus précis possible. Ces inventaires contribueront à la définition des orientations et enjeux des futurs documents de gestion. Notons également, et c'est une nouveauté, la réalisation de la première étude de fréquentation du public sur la réserve. Étape importante pour réfléchir dans les prochaines années à la question de la préservation de ce site magnifique mais fragile.

CHIFFRES CLÉS

48 actions programmées de 2022 à 2024
24 actions portées par le Parc
92 hectares en zone de protection forte
58 arbres à haute valeur biologique recensés
15 exuvies et 10 imagos de *L. caudalis* observés en 2023 (1 131 exuvies et 118 imagos en 2017)
227 participants à l'étude de fréquentation

FINANCEMENT

Budget global : 54 889,13 € (fonctionnement)
 Europe (FEDER PDL) : 44,3%
 Région Pays de la Loire : 29%
 Conseil Départemental 49 : 13%
 Agence de l'eau (Fonds vert) : 2,3 %
 Autofinancement PNR : 11,4%

PARTENAIRES

Association des fervents de la Gaule / Conservatoire botanique national de Brest / Commune de Gennes-Val de Loire / CA Saumur-Val de Loire / Conseil départemental 49 / DDT 49 / DREAL / Fédération de chasse 49 / Fédération de pêche 49 / GREZIA / LPO anjou / ONF / OFB / Saumur-Val de Loire Tourisme

LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU MARAIS DE TALIGNY



Classé "Réserve naturelle régionale" depuis 2014, le Marais de Taligny est un site naturel d'un grand intérêt écologique. Située sur la commune de La Roche-Clermault, cette vaste zone humide s'étend sur plus de 35 hectares et présente les caractéristiques d'un bas-marais alcalin marqué par la présence de milieux et d'espèces rares et menacées.

Les différents inventaires réalisés depuis des années ont permis d'identifier **plus de 1 000 espèces dont 77 d'intérêt patrimonial** telles que la Samole de Valérand, le Campagnol amphibie, la Loutre d'Europe et l'Agrion de Mercure.

2023 constitue la seconde année de mise en œuvre du plan de gestion sur le nouveau périmètre élargi de la réserve. Le programme prévoit la continuité des actions de gestion courante et des suivis naturalistes (dont certains réalisés depuis presque 10 ans) permettant ainsi un suivi pérenne et objectif sur l'effet des différentes actions sur la

biodiversité de ce milieu exceptionnel et sensible. L'année est aussi marquée par l'engagement des travaux visant, à terme, l'ouverture du site au public. Grâce à des passerelles, fenêtres sur le paysage... les visiteurs pourront découvrir plus facilement cet espace riche, sa biodiversité et son rôle majeur : préservation de la ressource en eau, atténuation des inondations et refuge privilégié pour de nombreuses espèces.

Dans la continuité des événements importants qui ont eu lieu sur la réserve ces dernières années (restauration, renouvellement et extension du périmètre), ce nouveau chantier constitue une étape clé dans la vie du site et l'aboutissement d'années de préparation et de concertation.

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans la participation et l'engagement des structures gestionnaires et partenaires du site et des équipes élues et techniques qui suivent et animent le plan de gestion depuis des années.

CHIFFRES CLÉS

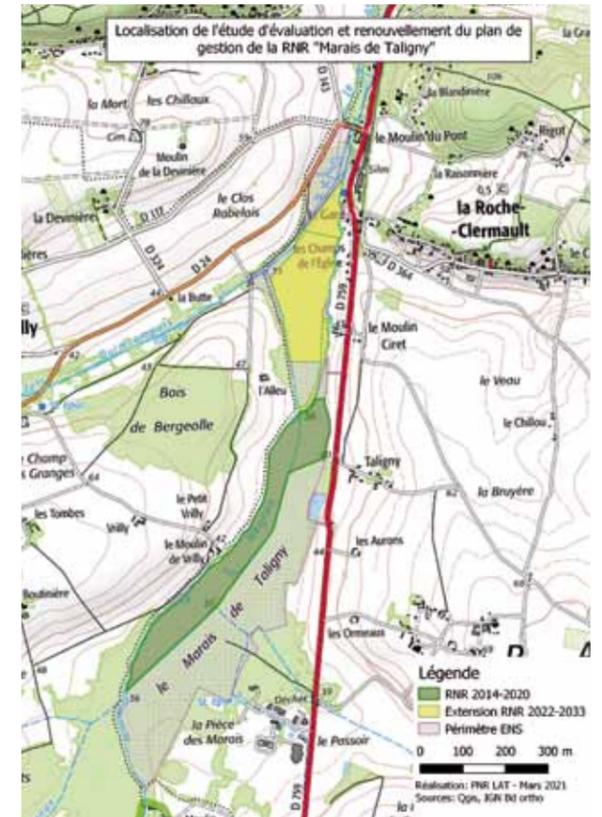
63 actions programmées de 2022 à 2033
35,4 hectares en zone de protection forte
1 264 taxons connus, 8 nouveaux recensés
173 captures de passereaux réalisées dont **142 baguages**

FINANCEMENT

Budget global : 22 333,35 € (fonctionnement)
 Région Centre-Val de Loire : 46,09%
 Autofinancement PNR : 8,55%

PARTENAIRES

Association de chasse "la Rabelaisienne"
 Association de randonnée "Les Randonneurs rabelaisiens"
 Communes de Seully et de La Roche-Clermault
 Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire
 Conseil départemental d'Indre-et-Loire
 CPIE Touraine Val de Loire
 Direction départementale des territoires 37
 DREAL Centre-Val de Loire
 Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne
 Fédération de Chasse 37
 Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques 37
 Office français de la biodiversité
 Office national des forêts
 LPO Touraine
 Syndicat des bassins du Négron et du St Mexme



Loutre prise au photo-piège ©B. Martin - PNR LAT



**SENSIBILISER,
ÉDUQUER ET
MOBILISER LES
CITOYENS**

Les 20 ans des Ambassadeurs©PNRLAT

ANIMATION DU RÉSEAU DES AMBASSADEURS DU PARC



Pour construire ensemble l'avenir du territoire, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine souhaite fédérer les énergies, créer des lieux de dialogues. Dans ces échanges, le regard et la position d'habitants "citoyens" est indispensable. La mise en place d'un réseau d'Ambassadeurs est en partie le fruit de cette réflexion.

Créé en 2003, le réseau des Ambassadeurs est constitué de personnes volontaires qui, de par leurs activités professionnelles ou bénévoles, sont en contact direct avec les habitants, acteurs et visiteurs du territoire.

Après une formation de 3 jours, ils s'engagent à mieux faire connaître le Parc, évaluer ses produits touristiques, assurer le relais entre les porteurs de projets publics/privés et l'équipe du Parc. Ils signent une convention d'engagement de 5 ans dont la reconduction n'est pas tacite avec une formation d'une journée de "remise à niveau".

CHIFFRES CLÉS

145 Ambassadeurs du Parc
55 nouveaux Ambassadeurs en 2023
77 participants aux 20 ans du réseau

PARTENAIRES

Communauté de communes Chinon Vienne et Loire / CPIE Touraine-Val de Loire / Domaine Paget / Le théâtre de la jeune plume / Ma cantine buissonnière

Ils sont invités à s'investir dans les groupes de travail techniques/commissions, sont informés de l'actualité et des temps forts organisés par le Parc et se voient proposer régulièrement des formations et animations (éducateurs, conférences...) qui leur sont réservées.

En 2023, le Parc a organisé deux sessions de formation initiale. Ces dernières se sont déroulées les 6, 7, 8 mars et les 13, 20 et 27 mars. À cette occasion, **55 nouveaux Ambassadeurs ont rejoint le réseau** : élus, entrepreneurs, membres d'associations et membres de l'équipe du Parc.

2023 fut aussi l'occasion de fêter les 20 ans du réseau. L'événement convivial s'est déroulé à l'Abbaye de Seuilley, le 13 novembre de 9h à 17h30 et près de 80 Ambassadeurs ont répondu présents.

FINANCEMENT

Budget global : 7 897,91 € TTC (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 50%
Région Centre-Val de Loire : 50%

PROGRAMME D'ÉDUCATION AU TERRITOIRE



Chaque année, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accompagne des projets éducatifs, de la maternelle au lycée, consacrés à la nature, au jardin, au patrimoine bâti, au paysage ou à l'énergie. Ils sont conçus et mis en œuvre par un réseau constitué de 11 acteurs de la culture, des patrimoines, de l'agriculture, de l'environnement ou de la santé. L'action éducative s'inscrit dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'Éducation nationale.

Les classes de primaire qui bénéficient de cet accompagnement sont sélectionnées par les inspections académiques. Les animations proposées aux enseignants par les structures membres du réseau éducatif du Parc sont examinées par un comité de sélection composé d'élus du Syndicat mixte, de représentants de l'Éducation nationale et d'un membre du Conseil scientifique et prospectif du Parc.

CHIFFRES CLÉS

116 classes sélectionnées
2 709 élèves accompagnés
167 journées d'animation réalisées
11 intervenants mobilisés
2 structures d'éducation populaire soutenues

FINANCEMENT

Budget global : 65 314 € TTC (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 83,3%
Région Centre-Val de Loire : 16,17%

En 2023, les projets sont une nouvelle fois principalement dédiés aux thèmes de la nature et en particulier de la forêt. **116 classes ont été sélectionnées** sur 167 inscrites et 1 a annulé sa participation en cours d'année. 167 journées d'animation ont été réalisées par les structures éducatives du réseau, en classe, autour de l'école ou sur des sites patrimoniaux. Une majorité d'élèves de cycle 1 et 2 a été accompagnée. Le nombre de classes de cycle 3 est sensiblement inférieur à l'année précédente.

Dans le cadre de la nouvelle charte du Parc, un appel à innovation "éducation populaire" a été lancé en janvier 2023 pour toucher un public autre que le scolaire. Le but étant, dans une année expérimentale, d'accompagner 3 structures d'éducation populaire dans un projet innovant en relation avec les thèmes de la charte. 9 structures ont candidaté, 3 ont été auditionnées et 2 retenues.

PARTENAIRES

Alisée / Carrefour des troglodytes Anjou Touraine Poitou / Coco productions / CPIE Touraine Val de Loire / Ferme cheval-nature / GABB Anjou / Inspection de l'Éducation nationale / Jardin de Caracol et Coliflor / La Bulle Ambu'lente / La lutte des fruits / Laurence Berthomé / Loire Odyssée / LPO Anjou / Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne / Troglodytes et sarcophages

MAISON DU PARC ET PROGRAMMATION CULTURELLE : ZONES HUMIDES, ZONES CRÉATIVES !



Exposition "Un an dans les zones humides" ©Benoît Perrotin

La Maison du Parc à Montsoreau est un incontournable pour tous les visiteurs, touristes et habitants. Vitrine des 116 communes qui composent le territoire, elle est un lieu d'accueil et d'information ouvert gratuitement.

Chaque année, elle explore un thème en lien avec les missions du Parc qu'elle décline sous toutes les formes. En 2023, **les zones humides et leurs milieux uniques étaient à l'honneur** pour permettre aux habitants et visiteurs de (re) découvrir ce patrimoine naturel particulier et méconnu.

Ces écosystèmes sont parmi les plus menacés au monde. En France, 60% de ces espaces ont disparu au 21^{ème} siècle. À l'échelle du Parc, les zones humides représentent près de 2,3% du territoire et constituent un habitat prioritaire en termes de conservation. Étangs, marais, tourbières, grèves, prairies inondables, bocages... autant de milieux foisonnants de vie, utiles au quotidien pour la régulation de la ressource en eau, la prévention des crues et en matière d'atténuation des effets du changement climatique...

Ce thème a donné lieu à des créations culturelles variées. En mixant les approches et les styles, le Parc a fait l'expérience de nouveaux regards sur la biodiversité et dans le même temps s'est doté de formes culturelles originales et appréciées des

publics. Elles seront déployées pendant plusieurs années sur le territoire. Trois expositions ont ainsi été présentées à la Maison du Parc, accompagnées d'un programme d'animations, ateliers, conférences ou spectacle.

"Incroyables voyageurs", de février à juin

Cette exposition, empruntée à la Maison du Lac de Grand Lieu (44), présente les espèces migratrices emblématiques des zones humides du grand ouest. Elle invite petits et grands à suivre les parcours semés d'embuches de ces animaux globe-trotters héroïques qui tentent d'assurer la survie de leur espèce. Des focus sur les sites et actions du Parc ont complété l'exposition.

"Un an dans les zones humides", de juillet à novembre

Pendant une année, au fil des saisons, l'illustrateur-naturaliste Benoît Perrotin a observé, guetté au petit matin et en soirée les espèces et atmosphères des zones humides du territoire. Il a eu carte blanche pour livrer ses ressentis à travers une exposition rassemblant croquis, aquarelles et créations en atelier. L'exposition tournera sur le territoire du Parc, doublée par une collection de facsimilés quand les conditions de présentation ne seront pas réunies. Une mise en ambiance sonore a également été réalisée par Boris Jollivet, audio-naturaliste.

"Attention, zones créatives", de juillet à novembre

Fruit d'une démarche artistique mêlant collecte de paroles d'habitants et arts graphiques, cette exposition met en valeur des témoignages intimes d'habitants des zones humides en résonance avec des œuvres photographiques et des peintures. Sa mise en forme a été réalisée par une typographe.

Spectacle "État de nature" par 21g

21g est un jeune groupe de slam angevin. Plébiscités par le public et les professionnels de la musique lors de différents tremplins, les artistes ont répondu à la proposition de création du Parc sur le thème des zones humides. Accueillis en résidence à la Loire Odyssée (49) et au Musée du Véron (37), ils ont également découvert les

zones humides avec les agents du Parc avant de proposer un spectacle voix et violon décoiffant et rythmé. Le spectacle a été diffusé par le Parc à Montsoreau, aux Rosiers-sur-Loire et dans 3 écoles.

Vidéos d'animations

Deux courtes vidéos d'animation permettant de mieux comprendre les zones humides et leurs enjeux ont été conçues pour l'accueil de la Maison du Parc et une diffusion Internet. Elles abordent avec humour les préjugés autour des zones humides, pour mieux les balayer.



Spectacle "État de nature" de la cie 21g©Kreazim

CHIFFRES CLÉS

15 149 visiteurs
211 participants aux conférences
271 participants aux animations
375 participants aux 6 spectacles "État de nature" dont **149 élèves**

PARTENAIRES

Commune de Brain-sur-Allonnes / Commune de Huismes / Commune de La Breille-les-Pins / Commune de Saint-Germain-sur-Vienne / Commune de Saint-Hilaire Saint-Florent / Loire Odyssée / LPO Anjou / Musée du Véron

FINANCEMENT

Budget prévisionnel : 27 397 € (fonctionnement)
 Région Centre-Val de Loire : 80%
 Région Pays de la Loire : 20%

Budget prévisionnel : 35 050 € (investissement)
 Région Pays de la Loire : 60,16%
 Région Centre-Val de Loire : 39,84%

PROMOTION DU CAPITAL NATURE : CRÉATION D'UN PORTAIL WEB ET D'UNE SÉRIE DE VIDÉOS

Le patrimoine culturel du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine bénéficie d'un écrin paysager de tout premier plan, ponctué de milieux naturels riches en biodiversité. Si pour un public d'initiés, la nature est ici préservée et remarquable, elle reste méconnue du grand public. Pourtant, ces richesses sont source d'émerveillement et d'émotions. Elles constituent le "capital nature" indissociable du Val de Loire.

Depuis plus de 20 ans, le Parc mène de nombreuses actions pour la préservation de son patrimoine naturel : inventaires, restaurations de milieux naturels, sensibilisation... Malgré ces mesures, la biodiversité décroît fortement, comme partout ailleurs dans le monde.

Création d'un "Compteur de la biodiversité"

Afin de valoriser ce riche capital nature mais aussi mettre en lumière les menaces qui pèsent sur lui, le Parc a créé un portail web "Compteur de la biodiversité" : <https://biodiversite-pnrlat.fr>. Accessible à tous et notamment un public non initié, il se compose de la façon suivante :

- une page d'accueil comprenant une carte interactive des grands paysages du Parc et des données clés.
- 3 rubriques :
 - **les grands paysages** : chaque page présente les spécificités des paysages du territoire, telles que définies dans les documents complémentaires de la charte. Elle s'accompagne de zooms sur les habitats emblématiques de l'unité paysagère et espèces liées ;
 - **les espèces** : les pages abordent diverses espèces du territoire, emblématiques ou communes. Chacune possède un indicateur informant de la santé de l'animal ou du végétal. Un bloc "tendances d'évolution" ainsi qu'un paragraphe "menaces" permettent d'expliquer cet indicateur et les pressions subies par l'espèce ;

- **les actions** : cette rubrique regroupe toutes les actions du Parc en faveur de la préservation de la biodiversité. Un annuaire des partenaires est également disponible.

Les données mises en avant ont été sélectionnées au préalable, l'idée étant d'offrir une palette d'informations chiffrées et documentées sur la biodiversité locale pour amener les internautes à agir pour la préservation du patrimoine naturel.

Production de vidéos sur les "Espaces naturels sensibles"

En complément, le Parc a réalisé de courtes vidéos mettant en lumière la richesse des Espaces naturels sensibles (ENS) de son territoire. Produites par Coco Productions dans la continuité du film documentaire "Sensibles, au cœur des Espaces Naturels", elles emmènent l'internaute à la rencontre d'une biodiversité foisonnante, parfois étonnante, toujours fragile.

Au total, 15 vidéos ont été conçues :

- 8 présentant les ENS 49 (Vallée de la Loire en amont, Bois et landes de Marson, Étang de Joreau et Bois de Milly, Champagne de Méron, Tourbières et ruisseaux des Loges, Gravière et Bois des Monteaux, Coteaux du Thoureil, Forêt de la Monnaie).
- 7 vidéos sur les ENS 37 (Bocage du Véron, Étang des Ténrières, Bois chétif, La Pomardière, Puys du chinonais, Marais de Taligny, Coteau de la Rebufière).

Une 8^{ème} vidéo présentant l'étang d'Assay était également prévue. Cependant, face au manque d'eau, le reportage n'a pu être réalisé.

Plusieurs campagnes de diffusion sur les réseaux sociaux du Parc sont prévues en 2024 et 2025 : Facebook, Instagram et Youtube. Ces vidéos viennent également illustrer le "Compteur de la biodiversité".



Compteur de la biodiversité et vidéos ENS

CHIFFRES CLÉS

8 vidéos présentant les ENS 49
7 vidéos sur les ENS 37

FINANCEMENT

Budget global : 59 816,40 € (investissement)
Région Pays de la Loire : 58%
Région Centre-Val de Loire : 42%

PARTENAIRES

Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Conseil départemental de Maine-et-Loire
Conservatoire des Espaces naturels Centre-Val de Loire
Fédération départementale des chasseurs d'Indre-et-Loire



Boire de Loire©David Greyo

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "BASSES VALLÉES DE LA VIENNE ET DE L'INDRE"



Test d'une barre d'effarouchement ©PNRLAT

Les Basses vallées de la Vienne et de l'Indre représentent plus de 5 600 ha de prairies et boisements inondables accueillant 16 espèces d'oiseaux d'intérêt européen. La zone est animée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine depuis 2010 pour assurer leur conservation.

Pour la période 2022-2023, le Parc a poursuivi la co-animation du site en confiant par appel d'offres, une partie des actions à la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire (mesures agro-environnementales et climatiques - MAEC) et au CPIE Touraine-Val de Loire (suivis avifaunes et diagnostics agro-écologiques).

Le Râle des genêts, espèce phare du site, est aujourd'hui considéré comme éteint en tant que nicheur. Les recensements ornithologiques 2023 n'ont pas permis de détecter l'espèce, comme les deux années passées. Le Tarier des prés se trouve aussi dans une situation défavorable avec une baisse continue des effectifs. Malheureusement,

en 2023 et pour la première fois depuis 2013, la mesure d'urgence qui consiste à disposer de zones refuges dans les prairies où ces espèces se reproduisent n'a pas pu être activée, faute de financements dédiés. À l'inverse, d'autres espèces voient leurs effectifs augmenter, telles que le Courlis cendré et la Grande Aigrette. **Deux nouvelles espèces d'intérêt communautaire ont fait leur apparition sur le site : l'Engoulevent d'Europe et l'Élanion blanc.**

L'année 2023 a été marquée par une forte mobilisation des animateurs pour mettre en œuvre le nouveau PAEC et ses 9 mesures, la plupart des contrats arrivant à échéance au 15 mai 2023. Les exploitants ont répondu massivement avec un taux de contractualisation de 66% des prairies. Lors de la réunion du comité de pilotage de juillet 2023, le projet de candidature Ramsar "La Loire des confluences" - incluant intégralement le site Natura 2000 - a été présenté. Les membres ont émis un avis favorable.

CHIFFRES CLÉS

1-2 couples de Courlis cendrés
3-4 couples de Tarier des prés
1 292 ha demandés en MAEC en 2023
248 parcelles diagnostiquées et **31 agriculteurs** engagés
233 ha fauchés avec barre d'effarouchement
4 enregistreurs sonores passifs utilisés pour **256 h** d'enregistrement

PARTENAIRES

Agriculteurs / CC Chinon Vienne et Loire / Chambre d'agriculture 37 / Conseil départemental 37 / CPIE Touraine-Val de Loire / LPO Centre-Val de Loire

FINANCEMENT

Budget global : 110 004 € (fonctionnement) - du 1^{er} sept. 2022 au 31 août 2023
 Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 38%
 État (DRAAF Centre-Val de Loire) : 33,9%
 État (DREAL Centre-Val de Loire) : 24,6%
 Région Centre-Val de Loire : 3,3%
 Autofinancement PNR : 0,2%



ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "COMPLEXE DU CHANGEON ET DE LA ROUMER"



Exemple de prairie diagnostiquée ©PNRLAT

Ce site Natura 2000, connu pour abriter des invertébrés menacés tels que l'Azuré de la Sanguisorbe, accueille une vingtaine d'espèces et habitats d'intérêt communautaire, dont certains très rares et menacés en région Centre-Val de Loire.

La mise en œuvre de la contractualisation agricole (nouveau projet agro-environnemental et climatique 2023-2027) a été une action phare très mobilisatrice en 2023, avec la construction des mesures, l'accompagnement des agriculteurs et la réalisation des diagnostics. Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est associé à la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire, animatrice du site Natura 2000 "Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine" pour co-animer un projet agro-environnemental commun aux deux sites. **Les demandes d'engagements des agriculteurs ont été importantes**, preuve de l'intérêt porté à la douzaine de mesures proposées.

Le classement en Espace naturel sensible (ENS) des Prairies du Paluau et de Saint-Gilles (Benais et Bourgueil) a été validé le 31 mars 2023 par le Département d'Indre-et-Loire. Il permettra notamment d'organiser une animation foncière en faveur de la protection des prairies humides et de l'habitat de l'Azuré de la Sanguisorbe. La concertation pour le projet d'Arrêté préfectoral de protection des habitats naturels sur le Changeon a été lancée par les services de l'État avec la participation du Parc.

La restauration de milieux remarquables s'est également poursuivie : fin des chantiers de restauration des landes humides à Restigné et Coteaux-sur-Loire par Caudalis, financé par le Plan de relance ; coupe de peupliers et broyage sur le Paluau réalisé par le Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire. En complément, le Parc a animé deux stands Natura 2000, en mai à Bourgueil et en octobre à Gizeux.

CHIFFRES CLÉS

14 exploitations engagées en MAEC
1 180 ha demandés en mesures système et **290 ha** en mesures à la parcelle
700 870 € mobilisés sur 5 ans pour les demandes MAEC
1 Espace naturel sensible de 75 ha créé
1 nouvelle station d'Azuré de la Sanguisorbe découverte

PARTENAIRES

Agriculteurs / A.N.E.P.E. Caudalis / CEN Centre-Val de Loire / Communes / Conseil départemental 37 / CCTOVAL / ETL / LPO Centre-Val de Loire / SBLAT / SEPANT / Syndicats de rivière

FINANCEMENT

Budget global : 38 134,87 € (fonctionnement) - du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023
 Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 47%
 État (DREAL Centre-Val de Loire) : 47%
 Autofinancement PNR : 6%



ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "VALLÉE DE LA LOIRE DES PONTS-DE-CÉ À MONTSOREAU ET VALLÉE DU THOUET"



Eco-patrouille sur les bords de Loire©PNRLAT

Les activités humaines au sein de cet espace sont aussi variées que ses richesses naturelles. Depuis 2022, le site est étendu à la vallée du Thouet, au lit majeur naturel en rive gauche, à des zones humides annexes au fleuve en rive droite ainsi qu'au coteau calcaire "saumurois". L'animation portée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en partenariat avec la LPO Anjou vise à mobiliser les acteurs locaux pour préserver les habitats et espèces d'intérêt européen tout en conciliant activités humaines.

Une reproduction de sternes mitigée

En 2023, la reproduction de ces espèces phares a été meilleure que les années précédentes mais le bilan reste mitigé. Ce ne sont pas les crues tardives qui ont mis en péril leur reproduction mais le réchauffement climatique et l'Homme. En raison de l'étiage sévère de la Loire, les bancs de sable sont apparus tôt et ont rapidement rejoint les rives, laissant un accès privilégié au fleuve pour les piétons et usagers nautiques. Près de 30 dérangements de colonies ont été recensés en 2023, certains conduisant à l'échec complet de la reproduction. **Pour la première fois depuis plus de 20 ans, aucun couple de sternes n'a produit de jeunes à l'envol entre Montsoreau et Saumur**, pourtant classé en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope et malgré les panneaux réglementaires en place.

CHIFFRES CLÉS

3 journées d'éco-patrouilles avec 2 éco-volontaires d'Unis-Cité sur 6 spots touristiques
11 demi-journées de surveillance par la LPO Anjou
184 poussins de Sternes naines et **176 poussins** de Sternes Pierregarin
29 évaluations d'incidences, hors conseils

Des éco-volontaires pour alerter sur la fragilité du patrimoine ligérien

Pour la deuxième année consécutive, le Parc a mobilisé des volontaires en service civique d'Unis-Cité Saumur. Leur objectif : réaliser des "éco-patrouilles" à proximité des sites de nidification inscrits dans l'Aire de protection de biotope. 3 journées de patrouilles ont été mises en place, de mai à début juin. 84 personnes ont été rencontrées dont 87% de régionaux. Plus de 60% d'entre eux ne connaissaient pas les sternes. Cette sensibilisation des riverains et usagers à la préservation des oiseaux nicheurs est complémentaire et indispensable à toutes les autres actions entreprises conjointement par le Parc et la LPO Anjou pour préserver le patrimoine naturel ligérien.

Actions de médiation et de communication

De nombreux temps forts ont été organisés pour partager les problématiques rencontrées et sensibiliser les publics : participation à des tables rondes nationales et régionales Natura 2000, tenue de stands lors de manifestations locales, programmation du spectacle "État de nature" de la cie 21g en lien avec la thématique zones humides de la Maison du Parc, participation à des reportages télévisés nationaux et locaux et presse écrite.

FINANCEMENT

Budget global : 212 624,16 € (fonctionnement)
(Dépenses Parc + LPO Anjou)
Europe (FEDER Pays de la Loire) : 50%
DDT 49 / Région Pays de la Loire : 50%



ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "CHAMPAGNE DE MÉRON - PLAINE DE DOUVY & BUTTE D'ANTOIGNÉ"



Adonis©Patrick Trécul

Le territoire de la Champagne de Méron est à la croisée d'enjeux écologiques et économiques de premiers plans. Sur un même site cohabitent une zone industrielle, localisée sur un axe routier important, des terres agricoles et une faune et une flore exceptionnelles.

La zone industrielle gérée par la Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire (CASVL) est continue du site Natura 2000, dont l'animation est confiée au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

L'année 2023 a été marquée par l'évaluation du Document d'objectifs (DOCOB) du site, réalisée dans le cadre d'un stage de 6 mois. Cette étude a permis d'identifier les critères d'évaluation, de dresser l'état de réalisation des actions et de formuler des préconisations de structuration comme la rédaction du prochain DOCOB.

CHIFFRES CLÉS

71% des 39 actions opérationnelles du DOCOB engagées
56% des actions réalisées en totalité

PARTENAIRES

Chambre d'agriculture des Pays-de-Loire / DDT de Maine-et-Loire / DREAL Pays de la Loire / LPO Anjou

Une enquête réalisée pendant le stage auprès de 19 membres du Comité de pilotage a montré que les acteurs interrogés comprenaient les enjeux écologiques du site et l'intérêt de la démarche. Les personnes enquêtées estiment notamment que les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sont des outils contractuels appropriés au site. Toutefois, certains regrettent que leur cahier des charges ne puisse être adapté aux contextes territoriaux et laisse peu de place à l'innovation. Enfin, l'étude montre que les financements mobilisés ont permis une amélioration de la connaissance des espèces en renforçant la qualité des pratiques agricoles au bénéfice de la biodiversité.

FINANCEMENT

Budget global : 212 624,16 € (fonctionnement)
(Dépenses Parc + LPO Anjou)
Europe (FEDER Pays de la Loire) : 50%
DDT 49 / Région Pays de la Loire : 50%



MISE EN OEUVRE DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES SUR LES SITES NATURA 2000 "VALLÉE DE LA LOIRE" ET "CHAMPAGNE DE MÉRON"



Formation des agriculteurs sur la Champagne de Méron ©PNRLAT

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine se charge en régie de l'animation des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Dans le cadre d'un partenariat, la LPO Anjou assure les suivis naturalistes spécifiques ainsi que le porter-à-connaissance des résultats auprès des acteurs locaux. À Méron, elle appuie la mise en place du dispositif MAEC.

En 2023, le Parc a assuré le suivi des exploitations agricoles engagées en MAEC, le renouvellement des engagements précédents ainsi que l'arrivée de nouveaux contrats. Les agriculteurs ont été rencontrés lors de rendez-vous individuels et de réunions informatives. Dans le cadre des renouvellements et des nouveaux engagements, des diagnostics agro-écologiques ont été réalisés par le Parc, avec l'appui de la LPO Anjou à Méron.

Le Parc a également préparé la mise en place des mesures pour la campagne 2024. Il a ainsi participé aux instances régionales et répondu à l'appel à projet lancé par la nouvelle autorité de gestion, la DRAAF des Pays de la Loire. Le territoire de Méron - Plaine de Douvy concernant

également des surfaces en Nouvelle-Aquitaine, le Parc a suivi la mise en œuvre du dispositif sur cette région et répondu à l'appel à projet dédié.

Les mesures sélectionnées pour le site de la Vallée de la Loire visent à valoriser les pratiques agro-écologiques sur les prairies permanentes (retards de fauches, décalages du pâturage, mise en défens de surfaces). Les mesures sélectionnées pour la Champagne de Méron ont pour but de maintenir voire développer les couverts et les pratiques favorables à l'avifaune patrimoniale.

Depuis 2023, les exploitations agricoles engagées dans les MAEC doivent suivre une formation sur les enjeux environnementaux des sites Natura 2000. Le Parc a organisé une journée de formation dans chacun des sites. À Méron, elle a été animée par le Parc avec l'appui de la LPO Anjou et de la chargée de mission de la RNR de la Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire. La journée sur le site Loire autour des arbres têtards, a mobilisé l'entreprise Arbor et Sciences. Ces formations gratuites sont aussi accessibles aux agriculteurs non-engagés.

CHIFFRES CLÉS

4 réunions d'information organisées
29 rendez-vous réalisés
23 engagements MAEC souscrits
362,41 ha engagés
116 474,54 €/an pour 5 ans
2 journées de formations organisées
17 agriculteurs participant aux formations

FINANCEMENT

Budget global : 41 590 € (fonctionnement)
 Europe (FEDER Pays de la Loire) : 50%
 DDT 49 / Région Pays de la Loire : 50%



PROTECTION DU BUSARD CENDRÉ, INVENTAIRE ET SUIVI DE L'AVIFAUNE PATRIMONIALE



Femelle busard ©Louis-Marie Préau

En Anjou, avec **101 jeunes à l'envol**, l'année 2023 présente un résultat pour la reproduction du Busard cendré meilleur qu'en 2022 (76 jeunes). Cependant, le nombre de nids est en diminution, avec une concentration des nichées sur certains sites. L'avancée des moissons, due à une météo très chaude et ensoleillée, a engendré une protection importante des nichées. 35 nids ont bénéficié d'une protection en 2023. Sans ce dispositif, on estime que 67% des nids et poussins auraient été détruits.

En Touraine, le résultat est beaucoup plus mitigé avec seulement **18 jeunes à l'envol** pour un taux de réussite (rapport du nombre de jeunes à l'envol sur le nombre d'œufs initial) qui passe de 53% en 2022 à 38% en 2023. Ce déclin est lié aux moissons précoces qui ont causé l'abandon par les adultes des nids dont les œufs n'étaient pas encore éclos. La "verse" du blé (culture couchée au sol) a également engendré de nombreux abandons. La protection des nichées a été mise en œuvre sur 8 nids.

Chaque printemps, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accueille un rapace revenu d'Afrique pour sa nidification : le Busard cendré. Spécialiste des zones céréalières (blé, orge...), il s'y nourrit de mulots, campagnols et sauterelles. Il établit son nid à même le sol, au milieu des champs. Les moissons, toujours plus précoces, mettent à mal les nichées de jeunes busards, pas toujours prêts à s'envoler le jour des récoltes.

Depuis de nombreuses années, le Parc, à travers l'intervention des LPO Anjou et Touraine, assure l'inventaire et le suivi de cette espèce.

Au total, la reproduction 2023 du Busard cendré se situe dans la moyenne des années précédentes. Le nombre de nids a quant à lui, tendance à diminuer.

Le succès de la reproduction des busards repose essentiellement sur la protection des nichées. Le travail de terrain, en contact étroit avec le monde agricole est un facteur clé de réussite pour la protection de l'espèce. En parallèle, le suivi réalisé par les LPO Anjou et Touraine a permis d'inventorier près de **1 795 données d'avifaune patrimoniale**.

CHIFFRES CLÉS

41 nids de Busard cendré repérés en Anjou dont **35 protégés**
23 nids de Busard cendré repérés en Touraine dont **8 protégés**
101 jeunes busards à l'envol en Anjou, **18** en Touraine
1 795 données d'espèces patrimoniales

FINANCEMENT

Budget global : 18 907 € (fonctionnement)
 Région Pays de la Loire : 62,3%
 Région Centre-Val de Loire : 37,7%

PARTENAIRES

LPO Anjou
 LPO Touraine

ANIMATION DU PROGRAMME "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE" (TEN) - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR-VAL DE LOIRE



Animation pollinisateurs ABC©PNRLAT

En 2020, la Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire obtient la reconnaissance TEN, accompagnée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. En 2023, pour sécuriser la finalisation des actions inscrites au Contrat Nature tels que les chantiers communaux, l'action a été prolongée d'une année. Leur financement n'étant plus éligible au FEDER, le Parc a accompagné les communes concernées pour mobiliser des subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre du Fonds vert. Leur obtention a permis l'engagement des travaux de restauration de zones humides : Prés de l'Enfer à Montreuil-Bellay, marais de Baffou, Gagnerie et Prieuré à Bellevigne-les-Châteaux et Prée de Bron au Coudray-Macouard.

Atlas de la biodiversité communale (ABC)

Fin 2022, les communes de Montsoreau et Fontevraud-l'Abbaye, accompagnées par le Parc ont lancé leur ABC. Mis en œuvre en concertation avec les habitants, acteurs et conseils municipaux, il s'articule autour de 3 axes :

- favoriser l'appropriation du patrimoine naturel par les habitants et les acteurs ;
- valoriser ce patrimoine au sein des villages ;
- améliorer la connaissance de la biodiversité pour faciliter son intégration dans les aménagements communaux et documents de planification.

La démarche a permis de capitaliser 1 867 espèces à Montsoreau et 3 112 à Fontevraud-l'Abbaye. L'ABC a, à lui seul, permis d'identifier plus de 520 nouvelles espèces à Montsoreau et plus de 380 à Fontevraud-l'Abbaye. 4 groupes ont été ciblés par des inventaires complémentaires : libellules, papillons nocturnes, araignées et champignons. Une cartographie des milieux naturels est venue compléter ces inventaires afin de mieux appréhender la trame verte et bleue du territoire. Plus de 1 360 hectares de milieux naturels ont été cartographiés.

Pour sensibiliser les visiteurs et habitants, de nombreuses animations, sciences participatives et conférence ont été proposées, totalisant plus de 200 participations. Les "24h de la biodiversité", temps fort de l'ABC, organisées le 27 mai 2023, ont permis de capitaliser 900 observations dont 304 espèces nouvelles. La classe de CE1 de Montsoreau et 1 classe de l'école maternelle de Fontevraud-l'Abbaye ont bénéficié d'un accompagnement pour développer des projets éducatifs sur la biodiversité de leur village.

L'ABC devant alimenter les aménagements et la gestion des espaces publics, élus et agents techniques ont bénéficié de 3 sessions d'information thématiques. Chaque commune disposera d'un Atlas cartographique de son territoire reprenant les éléments capitalisés, les listes d'espèces et leur statut ainsi qu'un rapport technique détaillant la mise en œuvre de la démarche. Des projets en lien avec la trame verte et bleue tels que la restauration écologique de sites communaux, l'amélioration hydromorphologique de l'Arceau... seront proposés aux communes.

FINANCEMENT

Budget global : 157 453 € (fonctionnement) - sur 4 ans (2021-2025)
Europe (FEDER) : 50%
Région Pays de la Loire : 26%
CASVL : 12%
Autofinancement PNR : 12%



PARTENAIRES

AELB / Conseil départemental 49 / OFB

ANIMATION DU PROGRAMME "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE" (TEN) - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE



Retalutage de la mare au Montil©PNRLAT

Initié depuis juin 2021 pour une durée de 3 ans, l'année 2023 marque la dernière ligne droite du programme TEN de la Communauté de communes Baugeois-Vallée. En 2023, la 2^{ème} phase des chantiers de restauration de zones humides sur 3 sites communaux à La Ménittré est achevée avec la réalisation des travaux suivants :

- **débroussaillage et dessouchage** de l'ancienne peupleraie pour reconvertir la parcelle en prairie.
- **Plantation de haies** en vue de restaurer et compléter le paysage bocager typique de la vallée de l'Authion. 85 mètres linéaires de haie bocagère ont été implantés sur le site jouxtant la station d'épuration et 4 arbres isolés ont été plantés pour apporter de l'ombrage aux ovins.
- **Taille et entretien de frênes têtards** sur le site du Fraubert (au niveau de la mare et de la station d'épuration) et abattage des arbres situés sur la haie touchée par l'incendie de 2021. Les arbres restants ont fait l'objet d'une taille en têtard.
- **Pose de 2 200 mètres linéaires de clôtures** sur l'ensemble des parcelles au Port Saint-Maur, de la STEP et du Fraubert avec la mise en place de pâturages ovins et équins sur le site. Un pâturage ovin sur les sites du Port Saint-Maur et de la STEP sont prévus à terme.

- **Agrandissement (400 m²) et restauration de la mare** du Port Saint-Maur, retalutage des berges de la mare du Fraubert sur une longueur de 115 mètres linéaires, busages de fossés installés afin de garantir l'accès aux parcelles des prairies du Fraubert.

La mise en place de la démarche "Plan de gestion durable des haies" est poursuivie à Beaufort-en-Anjou avec le recueil des besoins spécifiques des élus. Un inventaire du patrimoine arboré est également prévu. Pour l'élaboration de la charte forestière de territoire, une demande d'aide a été déposée fin 2022 auprès de la DRAAF pour mobiliser des crédits FEADER afin de soutenir l'élaboration, l'animation et la mise en œuvre des stratégies locales de développement forestier. Cette aide a permis l'arrivée d'une chargée de mission en octobre 2023.

Plusieurs sessions d'inventaires naturalistes ont été réalisées sur le territoire de la Communauté de communes afin de renforcer les connaissances sur certains secteurs ciblés. Des notices de gestion ont été créées et transmises aux communes. Ces dernières ont également été accompagnées dans la contractualisation de baux ruraux environnementaux.

CHIFFRES CLÉS

5,8 ha de surface remis en herbe/pâturage
85 mètres linéaires de haies plantés
2 mares restaurées
34 opérations achevées

PARTENAIRES

Conseil départemental 49 / OFB



FINANCEMENT

Budget global : 134 459,90 € (fonctionnement) - sur 3 ans (2021-2024)
Europe (FEDER) : 50%
Région Pays de la Loire : 26%
CC Baugeois-Vallée : 13%
Autofinancement PNR : 11%

TRAVAUX DE RESTAURATION DES BERGES DE L'ARCEAU À MONTSOREAU



Restauration des berges de l'Arceau ©PNRLAT

À Montsoreau, le jardin de la Maison du Parc a accueilli plusieurs nouveautés dont des travaux de re-profilage des berges de l'Arceau. Réalisés en fin d'année, **ils visent à améliorer la vie écologique du cours d'eau tout en renforçant le maintien de la berge.**

Des solutions de génie écologique ont été retenues comprenant de nombreuses plantations et un travail du pied de berge avec la pose de boudins pré-semés de plantes dites hélrophytes, (se développant sur des sols très humides).

Le lit de l'Arceau retrouve ainsi de la sinuosité pour le rendre plus vivant et dynamique. L'eau

est davantage oxygénée pour abriter une faune et une flore variées. Une banquette de débordement a également été créée afin d'atténuer l'impact des crues.

Toutes les plantations proviennent de la pépinière de l'agglomération de Saumur afin de garantir un circuit court et une origine locale : des plançons de Saule blanc ont été installés en pied de berge pour consolider les boudins en attendant le développement racinaire des plantes vivaces.

Des arbustes et des arbres, tels que le Cornouiller sanguin, le Nerprun ou l'Aulne ont été plantés au niveau du profil le plus abrupt de la berge.

CHIFFRES CLÉS

40 mètres linéaires reprofilés
80 plançons de saules plantés en pied de berge
35 plants d'arbustes et d'arbres en milieu et haut de berge

FINANCEMENT

Budget global : 26 511,42 € (investissement)
Région Pays de la Loire : 62,5%
Région Centre-Val de Loire : 37,5%

PARTENAIRES

Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire

CLASSEMENT DU SITE RAMSAR "LOIRE DES CONFLUENCES"

Dès 2022, une concertation technique est menée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine avec les services de l'État, des Régions, des Départements et la Mission Val de Loire. Celle-ci a permis de définir des préconisations fortes pour proposer le périmètre du projet de labellisation Ramsar intitulé "la Loire des confluences". Le Bureau du Parc a délibéré le 21 mars 2023 pour arrêter ce périmètre.

Une phase de concertation avec les acteurs concernés par le projet a été engagée impliquant les représentants des acteurs économiques que sont les Chambres consulaires et les Centres nationaux et régionaux de la propriété forestière.

En septembre 2023, deux rencontres territoriales ont été organisées pour présenter le projet aux 51 communes et 8 EPCI concernés par le périmètre et recueillir leurs remarques et attentes. En novembre, les associations naturalistes et de préservation de l'environnement ainsi que les Fédérations départementales de chasse et les

associations de pêche et de protection des milieux aquatiques se sont retrouvées pour une présentation du projet et débattre sur les caractéristiques écologiques du site.

En complément, le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires, les DREAL et l'association Ramsar France ont été consultés pour les informer de l'état d'avancement de la démarche et disposer d'informations nécessaires à la candidature. Ce dossier, en cours d'écriture, se compose d'un projet de territoire expliquant la plus-value recherchée, la gouvernance et les actions qui seront mises en œuvre pour préserver les zones humides, la biodiversité et la ressource en eau ainsi que d'un document rassemblant les données techniques et scientifiques du site.

Une délégation d'élus et de techniciens du Parc a participé au 15^{ème} séminaire Ramsar France, qui s'est tenu du 27 au 29 septembre 2023 à Saint-Dizier.



CHIFFRES CLÉS

17 979 ha couverts
51 communes concernées
3 réunions de concertation

FINANCEMENT

ETP Parc

PARTENAIRES

CEN Centre-Val de Loire et Pays de la Loire / Chambres consulaires / DREAL Centre-Val de Loire et Pays de la Loire / DDT 37 et 49 / Conseils départementaux 37 et 49 / Mission Val de Loire / Centres régionaux de la propriété forestière / Fédérations départementales de chasse



Bénéficiaires marque "Valeurs Parc" © Kumquat prod

**ENCOURAGER
LA TRANSITION
ÉCONOMIQUE ET
SOCIÉTALE DES
ACTIVITÉS**

DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE "VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL"



Réalisation du podcast à Doué-en-Anjou © Kumquat Prod

La marque "Valeurs Parc naturel régional" (VPNR) est attribuée à des entreprises qui partagent les valeurs essentielles des Parcs : l'attachement au territoire, une forte dimension humaine et le respect de l'environnement. En Loire-Anjou-Touraine, plus de 68 entreprises sont partenaires.

Développement de filières

En 2023, 2 nouveaux secteurs d'activités ont été ciblés pour le développement de la marque via l'élaboration de cahiers des charges spécifiques. Le premier, "Plantes et fleurs" concerne la commercialisation de plantes ornementales, d'arbustes et d'arbres, de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, de fleurs coupées, de semences et de plants. Le second, "Graines et leurs transformations" pour la farine, le pain, l'huile, les pâtes et les graines. Ces cahiers des charges ont été validés par la Commission nationale marque et les élus du Bureau du Parc.

Formations, ateliers

Chaque année, un programme de formations/ateliers est proposé, déclinant une thématique

CHIFFRES CLÉS

2 cahiers des charges élaborés
6 ateliers organisés pour les partenaires
3 podcasts VPNR réalisés
21 partenaires et 8 élus présents à l'évènement

choisie par les partenaires de la marque. Ces derniers doivent suivre a minima une demi-journée de formation par an. L'objectif : les faire progresser dans leur démarche d'acteurs du changement et égrainer ces avancées/bonnes idées auprès de leurs clients. En 2023, la thématique retenue était la "gastronomie durable". Le bilan de ces ateliers est mitigé : pourtant très appréciés des participants, peu de partenaires se sont inscrits, principalement par manque de temps. Une session sur deux a donc été annulée (6 ateliers organisés au lieu de 12 initialement prévus).

Promotion

En 2023, le Parc a répondu à un appel à candidature lancé par la Fédération des Parcs pour la réalisation d'un podcast VPNR. Il accueille alors la podcasteuse Delphine Berlioux. En complément, le Parc commande 2 autres podcasts valorisant la marque afin de créer une collection. 3 podcasts "Échos de nos valeurs" sont ainsi créés mettant en lumière les partenaires de la marque, disponibles sur les principales plateformes d'écoute, sur Youtube et sur les sites du Parc et de la Fédération :

- "Dessus/Dessous": un voyage étonnant sur et sous terre à Doué-la-Fontaine.
- "Au fil de l'eau" : rencontre avec une grande dame du territoire, la Loire.
- "Osons l'Osier" : une journée avec les artisans vanniers du Parc.

Évènement

Le 20 novembre 2023, le Parc a réuni les partenaires de la marque pour échanger et co-construire de nouvelles actions. Organisé à l'Abbaye de Seuilley, l'évènement a mobilisé 21 partenaires et 8 élus. Ce moment d'échange a permis de récolter les attentes de chacun sur le développement de la marque et la vie du réseau.

FINANCEMENT

Budget global : 24 143 € (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 75%
Région Centre-Val de Loire : 25%

ACCOMPAGNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE SAUMUROISE



Dans le cadre de son Projet alimentaire de territoire (PAT), la Communauté d'agglomération Saurmur-Val de Loire (CASVL) a confié au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine la mission d'animer une action en direction des acteurs de la restauration collective. L'objectif principal : engager une dynamique sur l'amélioration de la valorisation des produits locaux.

L'action s'est adressée à l'ensemble des acteurs de la restauration collective, publique et privée, scolaire et médico-sociale (hôpital, EHPAD...), dès lors que les établissements géraient directement les approvisionnements de leur service de restauration. Cela a permis aux établissements d'identifier plus facilement les producteurs locaux en capacité de les approvisionner. Un outil interne recensant une quarantaine de fermes locales est désormais à leur disposition.

CHIFFRES CLÉS

2 rencontres territoriales
2 visites de ferme en maraîchage biologique
40 producteurs/artisans partenaires de la restauration collective recensés

FINANCEMENT

5 jours ETP Parc
CASVL : 3 500 €

Des visites de fermes en maraîchage biologique ont également été réalisées où chaque acteur, qu'il soit producteur, élu, gestionnaire ou cuisinier, a pu partager son expérience d'approvisionnement local de la restauration collective. Par ailleurs, des échanges entre établissements ont été organisés afin de les accompagner dans le respect des réglementations afférentes à la restauration collective, notamment la loi EGALIM qui fixe un approvisionnement en produits durables à 50%, dont 20% en agriculture biologique. Une sensibilisation à la question du gaspillage alimentaire et à la valorisation des bio-déchets a également été mise en oeuvre.

Enfin, les échanges ont permis d'informer les établissements sur les dispositifs d'aide financière existants, comme "Fruits et lait à l'école" ou "Ma cantine à un euro".

PARTENAIRES

Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire / Chambre de Commerce et d'Industrie d'Indre-et-Loire / Chambre de métiers et de l'artisanat de Maine-et-Loire / GABB Anjou



GESTION ET VALORISATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE D'ITINÉRANCE



Selon plusieurs études, les visiteurs du Val de Loire veulent se reconnecter à la nature à travers une pratique facile et ludique : la balade ou randonnée. Paradoxalement, malgré une volonté de reconnexion, celle-ci n'est jamais complètement réelle : les appareils numériques font maintenant partie intégrante des modes de vie.

Sur le territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, beaucoup de circuits sont méconnus des visiteurs et donc peu utilisés. L'objectif est donc de s'adapter aux besoins de ces derniers, en mettant en place une application de randonnée pratique qui valorise l'ensemble de l'offre touristique à proximité des itinéraires : sites de visite, hébergements, restaurants, espaces naturels...

Pour ce faire, le Parc s'est rapproché des Communautés de communes et d'agglomération de son territoire afin d'envisager une action mutualisée, bénéfique pour les porteurs de projet et les visiteurs. Suite à un cahier des charges rédigé collectivement et à un marché public, la société Makina Corpus a été retenue pour développer un progiciel, composé de 3 modules :

- **Géotrek-Admin** est la plateforme réservée aux techniciens. Elle permet de rentrer et gérer de la donnée. Il est possible d'intégrer des renseignements issus des SIG des territoires, d'Apidae et Tourinsoft (systèmes

de gestion d'informations touristiques). Des imports et exports de données géographiques sont aussi possibles. Les fonctionnalités SIG permettent de tracer et de gérer des linéaires de randonnée. Des objets type signalétique, points d'intérêts, zones de biodiversité fragiles, travaux... peuvent également être renseignés, tout comme des activités touristiques telles que les animations, expositions...

- **Géotrek-Rando** est le site Internet vitrine à destination des visiteurs. Il met en valeur l'ensemble des informations du territoire ainsi que les prestataires locaux du tourisme. À travers une recherche ciblée, l'utilisateur retrouve l'ensemble des informations sur les randonnées, activités de pleine nature, patrimoines, évènements, hébergements, restaurants... Il peut également télécharger les tracés et préparer son excursion. Les circuits de randonnées pédestre, cyclo, équestre, VTT et canoë présents sur le territoire du Parc et des EPCI y sont proposés.
- **Géotrek-Mobile** est l'application mobile associée. Elle reprend les mêmes informations que sur le site Internet. Elle permet, hors connexion, d'avoir accès à toutes les informations de la randonnée et devient un outil pour le randonneur, sur le terrain. Cette application est disponible sur Android et iOS.

Un widget est également prévu. Il permet d'insérer un encart Géotrek directement sur le site Internet de la destination concernée, sans que l'internaute ne soit renvoyé vers un autre site.

Le Parc prend à ses frais les coûts d'investissements. Les coûts de fonctionnement sont, quant à eux, répartis entre les partenaires concernés, à savoir un peu moins de 700€/an. Le progiciel sera opérationnel pour le public à l'été 2024.



CHIFFRES CLÉS

12 partenaires engagés
5 destinations touristiques présentes sur l'outil
plus de 200 circuits renseignés

FINANCEMENT

Budget global : 38 300 € (investissement)
Région Pays de la Loire : 65%
Région Centre-Val de Loire : 35%

PARTENAIRES

Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire
Communauté de communes Chinon Vienne et Loire
Communauté de communes Loire-Layon-Aubance
Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire
Communauté de communes Touraine Val de Vienne
Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre
Commune de Loire-Authion
Office de Tourisme Azay-Chinon Val de Loire
Office de Tourisme Anjou Vignoble Villages
Office de Tourisme Touraine Nature
SPL Saumur-Val de Loire Tourisme



Boire asséchée © Nicolas Van Ingen

**S'ADAPTER AU
CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET
CO-PRODUIRE
LES PAYSAGES DE
DEMAIN**

POUR UNE STRATÉGIE "ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE"



Atelier paysages ©PNR LAT

L'adaptation au changement climatique est un sujet dont le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est saisi depuis bientôt 10 ans et intégré comme enjeu transversal dans son projet de charte. Certains impacts liés à la hausse des températures atmosphériques seront inévitables, malgré les efforts de réduction des gaz à effets de serre. Anticiper dès maintenant ces impacts et tenter de les réduire est donc indispensable.

Afin de se pencher sur ces sujets, un groupe de travail transversal aux commissions du Parc a été mis en place en 2023. Il doit veiller à :

- proposer et prioriser les sujets et/ou actions permettant au Parc de se saisir des enjeux climatiques, en contribuant à la réflexion et aux travaux des commissions et groupes de travail ;
- partager les connaissances, en facilitant la compréhension et l'appropriation des enjeux climatiques et leur complexité et en favorisant une vision partagée d'un avenir désirable et résilient du territoire ;
- évaluer les actions, en interrogeant régulièrement et collectivement le contexte et les effets des actions menées.

Compte tenu de la transversalité des sujets explorés, ce groupe se veut pluridisciplinaire et inclusif : les membres actuels ont des profils et expériences relativement variés, atout considérable et valorisé dans les travaux. Une première phase d'interconnaissance des membres et d'appropriation des éléments clés

du diagnostic de vulnérabilités au changement climatique du Parc a permis au groupe d'initier deux chantiers en 2023, en lien avec les priorités qu'il avait identifiées.

Principes méthodologiques

Le groupe travaille à l'élaboration de principes méthodologiques pour renforcer les actions du Parc en matière d'adaptation au changement climatique. Cela pose par exemple des questions d'organisation et d'outils : comment renforcer la transversalité et l'appropriation de ces sujets dans les autres instances de gouvernance du Parc ? Comment faciliter et renforcer la formation des publics sur ces sujets complexes ? Comment donner à voir et s'inspirer de ce qui se fait ailleurs ?

Projet de "capsules vidéos"

Afin d'accompagner et d'outiller les acteurs du territoire dans l'adaptation de leurs activités économiques, le Parc souhaite créer un outil d'interpellation et de réflexion à partir du film "Les promesses de l'aube". Issu d'un travail de recherche, ce documentaire témoigne de la diversité des mesures d'adaptation mises en œuvre par les viticulteurs du bourguellois face au gel. Il semble être une excellente base pour questionner le rapport au climat d'autres filières économiques traditionnelles du territoire. Cet outil d'accompagnement sera composé de courtes capsules vidéos, réalisées à partir des rushes du film et intégrera une méthodologie d'animation adaptée aux différents publics ciblés. Le groupe a travaillé avec les réalisateurs du projet et enrichi considérablement l'élaboration de cet outil. Sa finalisation est prévue pour 2024.

CHIFFRES CLÉS

4 réunions organisées
1 séance ciné-débat

FINANCEMENT

ETP Parc

PARTENAIRES

Association Récits et Territoires

PROSPECTIVE TERRITORIALE : ATELIER FUTURABLE



Atelier Futurable à Rillé ©PNRLAT

Futurable est un jeu de rôle qui invite à se questionner collectivement sur le devenir du territoire en intégrant les évolutions climatiques. Créé par le collectif "Futurable", le jeu a été adapté en 2022 et 2023 au territoire du Parc, à ses caractéristiques et ses enjeux.

Avec l'appui actif des élus représentants des commissions "Urbanisme et cadre de vie" et "Éducation", l'outil a fait l'objet de nombreux ajustements : plateau de jeu, profils des "témoins", cartes traduisant les enjeux en présence sur le territoire.

Pour chacune des diffusions, des scénarios de jeu spécifiques ont été élaborés en liaison avec le contexte de la diffusion, les objectifs de restitution et les profils des participants.

Une séance spécifique a été organisée afin de permettre aux agents du Parc et acteurs du territoire d'assurer l'animation en autonomie d'un atelier Futurable.

Cet atelier peut être un outil de sensibilisation voire de formation, pour partager de la connaissance sur les évolutions climatiques et écologiques et s'exercer à mettre en relation les composantes d'un territoire autour de scénarios localisés. Il peut également être mobilisé dans une optique plus opérationnelle, en invitant des décideurs et acteurs de territoires à approfondir une problématique pour dégager des pistes stratégiques et/ou opérationnelles.

CHIFFRES CLÉS

2 diffusions réalisées
29 participants à ces diffusions
12 personnes formées à l'animation de l'outil
(11 agents et 1 élu)

PARTENAIRES

Association Futurable

FINANCEMENT

Budget global : 20 190 € (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 72%
Région Centre-Val de Loire : 28%



Réunion d'équipe à Louresse-Rochemenier ©PNRLAT

L'ÉQUIPE DU PARC EN 2023

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Par son territoire, ses enjeux et ses missions, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants et les jeunes sortant des études. En accueillant régulièrement des stagiaires au sein de son équipe, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire. Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les jeunes participent activement à la mise en oeuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

SERVICE AMÉNAGEMENT ET ÉCO-DÉV.

Ludivine LEMAURE (6 mois) - En Master 2 "Urbanisme et Aménagement, parcours Environnement" à l'institut de Géoarchitecture de Brest, Ludivine a commencé un travail d'explication et d'approfondissement de certains engagements de la future charte. Dans la stratégie politique, il est proposé aux signataires de faire évoluer la conception des projets d'aménagement dans lesquels ils ont un rôle important à jouer : respect de l'intégrité patrimoniale, réversibilité des aménagements, portage foncier alternatif, retombées économiques locales et durables... Autant de principes qu'il convient d'illustrer par des exemples. Le travail de Ludivine a permis de préparer une mission qui sera confiée au CEREMA en 2024 destinée à co-produire un document méthodologique à l'usage des adhérents du Parc.

SERVICE BIODIVERSITÉ / PAYSAGES

Artus BELHANAFI (2 mois) - Étudiant en Licence 1 "Géographie" à l'Université de Tours, Artus était chargé de la saisie de données naturalistes sur la base "Sterne 2.0" participant ainsi à la capitalisation des connaissances du site Natura 2000 de la Champagne de Méron et du territoire de l'Atlas de la biodiversité communale de Montsoreau et Fontevraud-l'Abbaye. En complément, il a participé à la rédaction de fiches espèces pour le site "Compteur de la biodiversité".

Célia DOSSETTO (6 mois) - En Master 2 "Biologie, Écologie et Évolution, parcours Gestion de l'environnement", Célia a travaillé sur l'évaluation et l'actualisation du Document d'objectifs pour le site Natura 2000 "Champagne de Méron - Plaine de Douvy". Elle a ainsi réalisé un bilan des opérations conduites par le Parc et ses partenaires depuis 2010. Ce travail, nécessaire et indispensable, est une étape préliminaire à la révision du DOCOB.

Corentin PREZEAU (6 mois) - En Master 2 mention "Sciences de l'eau, parcours Gestion des habitats et des bassins versants" (GHBV) à Rennes, Corentin a étudié les populations de libellules de la Réserve naturelle régionale "Étang et boisements de Joreau" avec un regard spécifique porté sur les effets de la sécheresse sur leur diversité.

David TERRIEN (2 mois) - En BTS "Gestion et protection de la nature", David a appuyé les inventaires faune et habitat réalisés dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale des communes de Montsoreau et Fontevraud-l'Abbaye. Il a également aidé à l'organisation des animations du programme.

SERVICE TOURISME / MÉDIATION DES PATRIMOINES

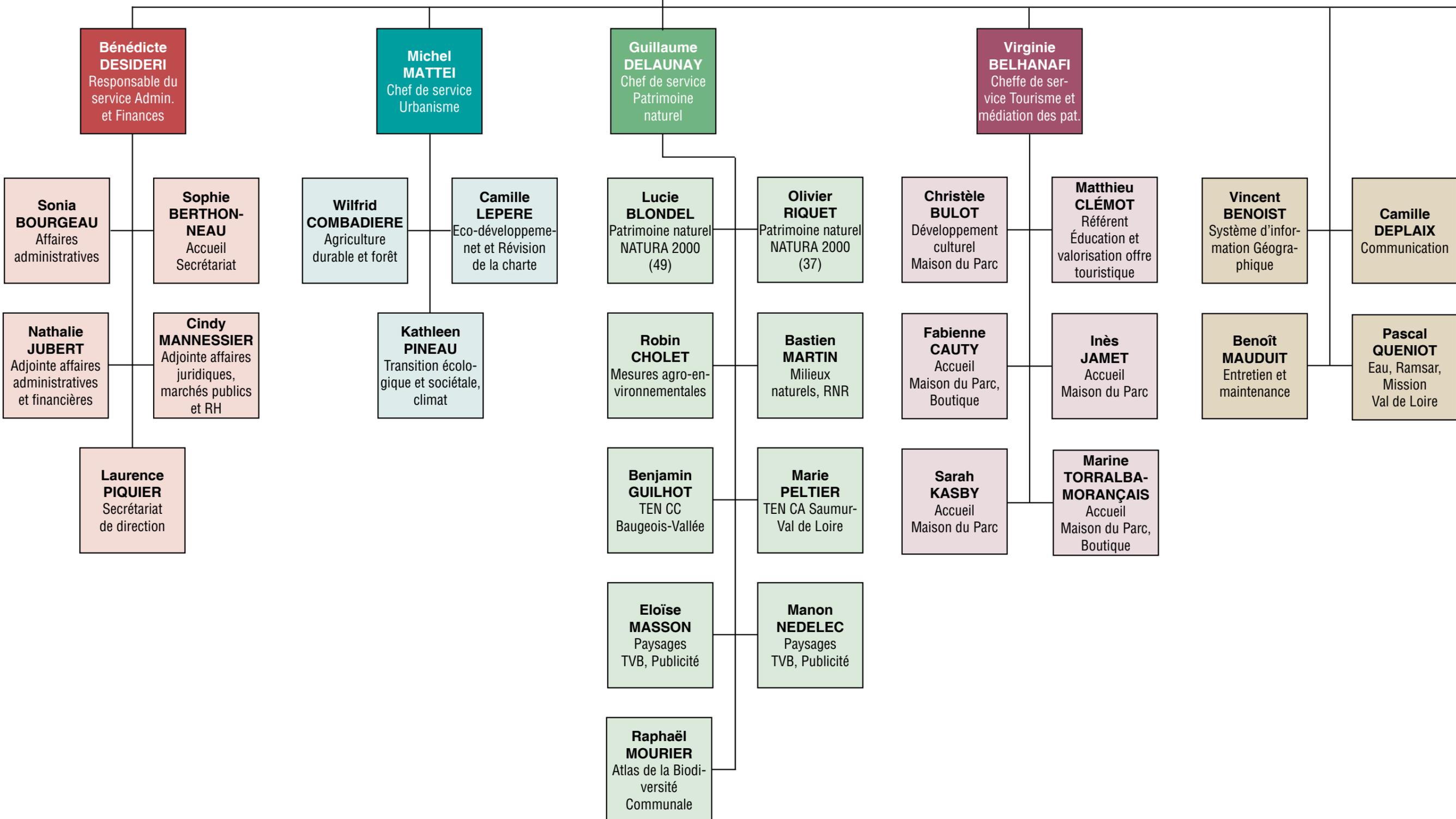
Chloé DELABRE (5 mois 1/2) - Étudiante en Master 2 "Gestion de l'environnement" à l'Université Paul Valéry de Montpellier, Chloé a travaillé sur la question "Comment concilier la préservation du site de la Réserve naturelle régionale de Joreau et sa fréquentation par les publics". Elle a notamment dressé le bilan des activités réalisées sur la RNR, réalisé une enquête pour mieux analyser les publics et fait des propositions d'équipement et de valorisation permettant de répondre aux enjeux de l'espace naturel.

ORGANIGRAMME 2023

Thibaut MEURGEY
Directeur

Emmanuelle CREPEAU
Directrice Adjointe

ADMINISTRATION **AMÉNAGEMENT ET ÉCO-DÉV.** **BIODIVERSITE / PAYSAGE** **TOURISME / MED. DES PATRIMOINES** **FONCTIONS TRANSVERSALES**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Bureaux du Parc

7 rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOREAU
Tél. 02 41 53 66 00
info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Maison du Parc

15 avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU
Tél. 02 41 38 38 88
maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception et cartographie : PNR Loire-Anjou-Touraine

Imprimé par Loire Impression
sur papier 100% recyclé

Photo de couverture : David Darrault

Crédits photos :

Benoît Perrotin, Coco Productions, David Darrault, Kreazim, Kumquat Prod, David Greyo,
Louis-Marie Préau, PNRLAT, Patrick Trecul, Nicolas Van Ingen

WWW.PARC-LOIRE-ANJOU-TOURAIN.E.FR

